L'analyse économique et sectorielle du Groupe Crédit Agricole

Perspectives

N°21/221 – 21 juin 2021

NGEU, le plan de relance européen

Une nouvelle politique économique

Le moteur franco-allemand pour tracer le chemin

La philosophie du plan de relance européen trouve ses racines, bien en amont de la crise de la Covid-19, dans la prise de conscience par les États européens du caractère systémique des nouvelles rivalités de puissance. Dans ce nouveau contexte géopolitique mondial, l'efficacité du pouvoir technocratique des institutions européennes, qui s'est exercé principalement dans la préservation du marché unique et *via* le pouvoir règlementaire, est remise en question. L'avènement d'une Europe plus politique a été porté par la France d'E. Macron, rapidement suivie par une Allemagne autrefois réticente, mais plus récemment menacée par la politique commerciale américaine et chinoise.

France et Allemagne ont commencé à renverser la stricte logique de marché et à dessiner la nouvelle politique économique européenne. Les trois principales politiques, la concurrence, la politique industrielle et la politique commerciale, ne peuvent plus continuer d'être compartimentées. Les deux grands pays promeuvent une vision stratégique de mise en cohérence de ces trois domaines. **Le rôle de la puissance publique dans l'incitation à la nécessaire transformation des économies européennes a été réaffirmé. La mise en commun du potentiel technologique, jadis taboue dans plusieurs secteurs, est maintenant au cœur de cette nouvelle stratégie.**

Le plan de relance européen s'inscrit dans cette nouvelle logique de riposte stratégique pour réactiver et optimiser le moteur interne de l'UE, pour piloter une remise à niveau technologique du continent autour d'un projet capable de mettre en cohérence croissance, soutenabilité, mobilité sociale et consensus démocratique. **Il vise aussi à produire des interdépendances et des synergies entre pays, voire à créer de véritables initiatives supranationales, capables de générer des externalités positives pour les États impliqués et pour l'UE dans son ensemble.**

Des plans nationaux ou européens ?

Nous avons souligné dans les podcasts précédents que les plans nationaux, bien que s'accordant à des priorités européennes, répondent d'abord à des défis internes. Le principal poste de dépense est la mobilité soutenable en Allemagne (19% des dépenses) et en Espagne (19%), l'inclusion et la cohésion en France (17%) et au Portugal (20%), l'efficacité énergétique en Grèce (17%) et en Belgique (20%), tandis qu'en Italie, ce sont les infrastructures ferroviaires (13%).

Il existe néanmoins une composante commune et transnationale dans les déclinaisons nationales. Tous les pays ont répondu présents pour s'inscrire dans les grandes priorités identifiées par l'Union. Souvent, la dépense dans la transition énergétique a été même supérieure au seuil de 37% fixé par la Commission européenne. Les pays ont également dépassé le minimum de 20% à allouer à la transformation numérique. Beaucoup de projets répondent en même temps à plusieurs des six piliers de dépense, avec des superpositions importantes entre les dépenses pour la transition énergétique et pour la croissance soutenable, mais aussi entre la transformation digitale et la résilience économique et sociale. La comparaison entre les plans est complexe puisque les pays recevant des montants plus importants des fonds peuvent se permettre une plus grande diversification.

Paola MONPERRUS-VERONI
paola.monperrus-veroni@credit-agricole-sa.fr

Parmi les grands projets identifiés comme essentiels dans la stratégie industrielle européenne, des coopérations sont inscrites dans les plans nationaux dans le domaine de l'hydrogène et des batteries électriques entre la France et l'Allemagne, dans la microélectronique et la 5G entre la France, l'Allemagne et l'Espagne. L'Italie rejoint les trois pays dans le développement d'un projet de *cloud*, tandis que France et Espagne collaborent dans des projets de santé et d'ingrédients pharmaceutiques.

Le plan de relance ne pourra pas à lui seul déterminer le succès de la nouvelle stratégie industrielle de l'Union, mais ces initiatives pourraient donner lieu à des formes de coopération supranationale irréversibles, capables d'accélérer la coordination budgétaire européenne, et même de la dépasser, pour constituer le squelette d'une politique budgétaire commune, pourquoi pas financée par une dette commune.

Après ce panorama sur la composante européenne du plan de relance, nous vous proposons une deuxième série de podcasts sur les plans nationaux avec les exemples français, allemand, italien, espagnol et polonais.

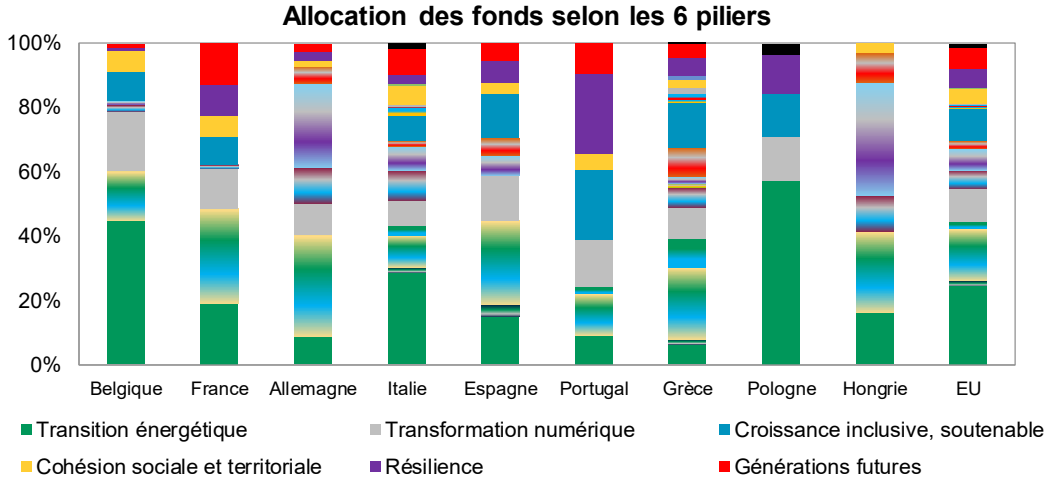

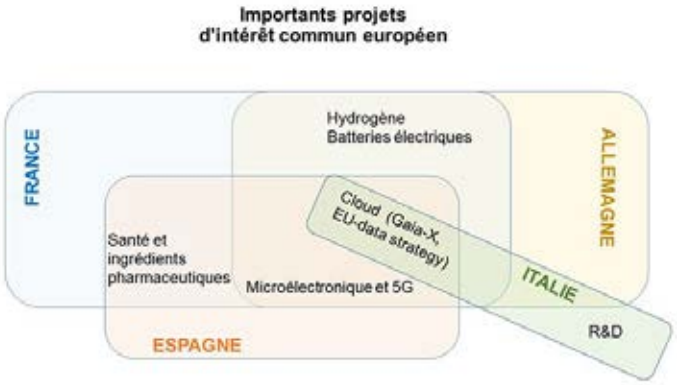

Paola MONPERRUS-VERONI
paola.monperrus-veroni@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
16/06/2021	Les insectes : une protéine qui fait mouche	Agri-agro
16/06/2021	Mexique – Un petit revers, d'importantes conséquences	Amérique latine
15/06/2021	États-Unis – L'inflation atteint 5% en mai, de nouveau au-delà des anticipations	États-Unis
14/06/2021	Zone euro – Conjoncture flash : PIB et emploi au T1 2021	Zone euro
11/06/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
11/06/2021	NGEU, le plan de relance européen : comment le dépenser ?	Zone euro
10/06/2021	Asie : les retards de la vaccination inquiètent	Asie
08/06/2021	Europe centrale et orientale, Asie centrale – Échanges commerciaux : le monde de demain sera-t-il favorable aux vieux effets de gravité ?	PECO et Asie centrale
07/06/2021	Brésil et Mexique – Que perçoivent et que disent les banques centrales ?	Amérique latine
07/06/2021	NGEU, le plan de relance européen : endettement commun, si exceptionnel que ça ?	Zone euro
04/06/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
03/06/2021	Les algues, pour un avenir plus vert !	Agri-agro
02/06/2021	Colombie – La petite goutte d'eau qui fait déborder un vase déjà très plein	Amérique latine
01/06/2021	NGEU, le plan de relance européen : un accord historique et une crise mise à profit	Zone euro
01/06/2021	Thaïlande – Covid-19, fossoyeur ou accélérateur de l'évolution du modèle de croissance ?	Asie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert, Fabienne Pesty

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.